

Questions orales

M. Clark: Monsieur l'Orateur, il y a évidemment un problème à régler. C'est au sein du gouvernement du Canada qu'il existe, car ses membres ne peuvent se mettre d'accord sur une politique.

Des voix: Bravo!

LA DÉSIGNATION PUBLIQUE DES SOCIÉTÉS S'ENGAGEANT À RESPECTER LE BOYCOTTAGE—LA CAUSE DE LA PUBLICATION TARDIVE DU RAPPORT

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui semble répondre à cette question parce que le premier ministre s'y refuse, se souviendra qu'en janvier de cette année, le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce avait promis qu'un rapport serait publié deux fois par année sur les sociétés touchées par cette politique. Il a fait cette promesse en janvier. Nous sommes maintenant en décembre et il n'y a pas encore de rapport. Le gouvernement a-t-il toujours pour politique de publier ce genre de rapport à tous les six mois? Enfin, où est le rapport?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne saurais répondre au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce quant à la rédaction ou à l'état actuel des travaux relatifs à ce rapport. Je sais qu'on y a consacré beaucoup de travail. Je ne crois pas, soit dit en passant, qu'il soit nécessaire d'en faire un sujet de dispute. Pour en revenir à la question fondamentale, on se demande comment régler cette question d'une façon qui soit équitable envers les sociétés qui commercent avec les pays qui se conforment à des clauses de boycottage, mais qui, elles-mêmes, n'ont rien fait d'irrégulier ou qui puisse de quelque façon être considéré par la Chambre ou par le Canada comme une activité répréhensible.

Je suppose que si les députés veulent discuter raisonnablement de la façon dont cette question pourrait être résolue tout en soulignant que nous abhorrons ce genre de boycottages, ce qu'ont toujours prétendu les députés de ce côté-ci et ceux d'en face, il n'y a aucune raison de ne pas le faire. Une fois le rapport terminé, on devrait l'étudier et nous devrions respecter notre engagement. Il n'est pas question de dire combien de sociétés ont appliqué ou non le boycottage ou à combien de sociétés on a demandé de l'appliquer. Il s'agit strictement de savoir quelles sociétés n'ont aucune raison d'être réprimandées et peut-être même dénigrées publiquement.

● (1122)

Les députés d'en face nous ont exhorté de ne rien faire qui puisse entraver l'expansion des exportations ou même nuire à la bonne marche des affaires de certaines sociétés ici même au Canada.

Des voix: Quelle honte!

M. Jamieson: Les députés peuvent bien rire, mais je vous dis...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

[M. Jamieson.]

LA DÉSIGNATION PUBLIQUE DES SOCIÉTÉS S'ENGAGEANT À L'ÉGARD DES BOYCOTTAGES—LA DÉCLARATION DU MINISTRE DU COMMERCE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, de toute évidence, le ministre a autant de difficultés à parler au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce qu'à éviter de répondre à la question.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Clark: J'aimerais demander au premier ministre, puisqu'il s'agit d'une question de politique, si le ministre de l'Industrie et du Commerce parlait au nom du gouvernement et énonçait une politique gouvernementale lorsqu'il a parlé hier de la publication d'une liste de compagnies qui ont signées des contrats comportant des clauses de boycottage. Selon les reportages, le ministre aurait déclaré que «nous voulons éviter à tout prix ce genre de chose, au moment où nous tentons de promouvoir le commerce international». Le ministre parlait-il au nom du gouvernement quand il a fait cette déclaration?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, c'est la première question que le chef de l'opposition a posée. Il a demandé qui parlait au nom du gouvernement, et je lui ai répondu que c'était le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

M. Clark: Le ministre de l'Industrie et du Commerce vient d'être désavoué, au point qu'il a honte de se montrer à la Chambre des communes.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Clark: Les députés d'en face semblent croire que s'ils crient assez fort, ils feront revenir le ministre. Nous verrons s'il a le courage de revenir après avoir été désavoué par le premier ministre en pleine Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

LA DÉSIGNATION PUBLIQUE DES SOCIÉTÉS S'ENGAGEANT À RESPECTER LE BOYCOTTAGE—L'EXISTENCE ET LA PUBLICATION DES RAPPORTS

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme la position du gouvernement sur cette question de principe demeure obscure, dira-t-il à la Chambre si on a donné suite à la politique annoncée par le ministre et si les compagnies sont tenues de faire rapport? Le gouvernement a-t-il reçu ces rapports? Si tel est le cas, les renseignements seront-ils publiés immédiatement, comme le ministre s'y est engagé dans sa déclaration du 21 octobre 1976?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): A ma connaissance, le ministre de l'Industrie et du Commerce a dressé une liste et une méthode de compte rendu a été mise au point. Personne n'a tenté de dissimuler l'affaire, mais il a été révélé durant le débat à ce moment-là que la divulgation des renseignements ne poserait aucune difficulté. Il faut cependant décider s'il convient de désigner les compagnies qui ont respecté le boycottage ou simplement mentionner celles qui ont été priées de le respecter.